

U.S. HOSTERT

Plus qu'un club de foot



CHARTRE DU JEUNE FOOTBALLEUR

(Version 2019)

La capacité, c'est ce que vous êtes capable de faire.

La motivation détermine ce que vous faites.

L'attitude détermine la façon dont vous le faites.

(Lou Holtz)

U.S. Hostert a.s.b.l.

Commission des Jeunes

Adresse postale :
B.P. 59
L-6905 Niederanven

Siège social :
1, rue du Rham
L-6991 Rameldange

e-mail : cdj@ushostert.lu

Le F.C. Union Sportive Hostert est un lieu de rencontre et de convivialité où nous partageons cette passion qui nous rassemble toutes et tous : le football.

Aujourd'hui l'encadrement des jeunes au sein d'un club de football c'est non seulement une formation purement sportive avec le but d'intégrer les jeunes dans le « monde du foot », mais aussi une mission éducative. C'est dans ce cadre que nos équipes d'entraîneurs et de dirigeants bénévoles s'engagent quotidiennement à faire leur maximum pour le bien-être et l'épanouissement de vos enfants, au travers du dialogue, du respect, ou encore du fair-play envers nos co-équipiers ou nos adversaires, indépendamment de leur talent, origine et/ou langue.

Faire partie de notre club, c'est avoir des droits, mais aussi des obligations. En s'engageant en tant que joueur, dirigeant ou entraîneur, on s'oblige à respecter l'Ethique du football en général et les règles particulières du club.

LE FOOTBALL = ECOLE DE VIE

*comme le dit notre slogan :
« Plus qu'un club de foot ... »*

Le football est un sport collectif où chacun apporte ses propres valeurs individuelles.

Nous souhaitons vivement que les jeunes s'identifient à notre club, nos valeurs, et s'y épanouissent le plus longtemps possible.

Nous souhaitons contribuer autant que possible au développement de leur personnalité et à la valorisation de leur image sur le terrain, mais également en dehors, en transmettant des valeurs sociales indispensables.

La politesse, le respect, le fair-play, le goût de l'effort, la convivialité, la ponctualité, la discipline, le courage, la générosité, la tolérance, la solidarité, la responsabilisation sont entre autres des valeurs qui se doivent d'exister dans le sport mais également dans la vie de tous les jours.

Ainsi, en signant comme membre à l'U.S. Hostert, chacun aura une charte à respecter.

Pourquoi a-t-on besoin d'une charte ?

Sans une telle charte, beaucoup serait laissé au hasard. La charte nous donne la possibilité de définir nos objectifs pour garantir le bon déroulement de nos activités et porte sur des valeurs qui semblent incontournables pour assurer une meilleure intégration dans notre club.

Il vise également à assurer l'avenir de notre organisation et veille à une image positive et de la transparence dans le public, de sorte que les parents et les autres parties intéressées puissent mieux comprendre et suivre les relations et les objectifs de la Commission des Jeunes et de leur concept édité.

La charte sert comme une sorte de panneau indicateur. En effet, pour pouvoir progresser, le talent à lui seul ne suffit pas, il est important d'adopter une attitude irréprochable.

Dispositions générales

Afin de pratiquer le football au sein du club, tout licencié doit avoir :

- pris connaissance et respecter le règlement intérieur du club (représentant légal pour les mineurs) afin de garantir le bon déroulement de nos activités et de réussir tous ensemble l'année sportive,
- acquitté le montant de la cotisation avant toute participation à une rencontre officielle.

En cas de problème dans une équipe et il est demandé aux joueurs, entraîneurs et parents de régler, dans la mesure du possible, le litige entre eux ou en présence d'un ou plusieurs dirigeants de la Commission des Jeunes, lesquelles se tiennent à la disposition de tous pour écouter les doléances.

LE CLUB = CHACUN UN ROLE, UN ROLE POUR CHACUN

Tous les adhérents de l'U.S. Hostert à quelque titre que ce soit: joueurs, entraîneurs, dirigeants, parents de joueurs ou arbitres sont tenus de respecter le règlement intérieur du club et la charte respective signée.



F.C. Union Sportive Hostert a.s.b.l. - fondé en 1946

Couleurs du club: vert / blanc

Site web: www.ushostert.lu

Site facebook: <https://www.facebook.com/fcushostert/#>

Site facebook (jeunes): <https://www.facebook.com/cdjfcushostert/#>

Comité exécutif de l'F.C. Union Sportive Hostert a.s.b.l.:

- Président : WOLTER Jacques | E-mail: jacques.wolter@gmail.com
- Vice-président: KOLBACH Daniëlle
- Trésorier et vice-président: SCHON Gaston
- Secrétaire: SCHLAMMES, Laurent | E-mail: fcush@pt.lu
- CUNGS Metty, président de la Commission des Jeunes

Commission des Jeunes de l'Union Sportive Hostert:

- Président : CUNGS Metty | E-mail: danymetty@hotmail.com
- Secrétaire: WEYDERT Fränk | E-mail: fweydert@best.lu
- Trésorier: MOCKEL Emile | E-mail: femockel@pt.lu
- RUPP Michel
- GOEDERT Marion
- HANSEN Pit
- LANNERS Sylvie
- LAUWERS Nicolas
- WEILER Charlie
- SCHUMACHER Tom
- MANTOANI Cédric

Coordinateurs des Jeunes :

- U7-U14 : HANSEN Pol | E-mail: hansen.pol9@gmail.com
- U15-U19 : MANGEN Claude | E-mail: mangencl@pt.lu

Vétérans & Friends:

- Président: SCHMIT Georges | E-mail: schmitgs@pt.lu
- Vice-président : RUPP Mich
- Secrétaire: GRETHEN Gusty | E-mail: Ggrethen@vdl.lu
- Trésorier: O'HANNRACHAIN Declan

U.S. Hostert - Un lieu de découvertes, de plaisirs et de passions autour du Football:

Notre souhait est de former des jeunes joueurs pour les intégrer dans nos équipes seniors. Mais pas que... Notre objectif principal est que l'enfant prenne du plaisir, progresse et s'épanouisse grâce au football. Par l'intermédiaire de la structure et des responsables, le jeune footballeur va découvrir, apprendre et respecter les règles de vie et les règles de jeu.

Notre but est également d'intégrer les licenciés dans la vie quotidienne de notre club, soit comme supporter, arbitre, entraîneur ou autre bénévole, sans lesquels pas de club. La coopération de tout le monde (responsables, licenciés, parents, ...) est la clé de la réussite et va renforcer l'identité de notre club auprès du public.

Nos coordinateurs de jeunes en collaboration avec les entraîneurs des différentes catégories ont élaboré un fil conducteur autour duquel des thèmes centraux sont mis en place. Chaque entraîneur a l'obligation de rapporter par le moyen de notre logiciel « Soccerweb » les exercices des entraînements et les rapports des matchs. Nos coordinateurs surveillent le respect de notre philosophie de jeu édictée.

Durant l'apprentissage, trois étapes sportives sont à réaliser :

- a) l'initiation s'applique chez les plus jeunes, nos Bambinis U7, Pupilles U9 et Poussins U11;
- b) la préformation est réalisée chez les Minimes U13 et Scolaires U15;
- c) la formation est effectuée chez les Cadets U17 et Juniors U19.

Les équipes U7 à U13 jouent en nom propre sur le terrain synthétique à Hostert. L'objectif est bien sûr d'initier nos plus jeunes licenciés au football, mais également de les sensibiliser aux valeurs véhiculées par le sport. Le travail des entraîneurs est avant tout fondé sur le développement de leur motricité, sur l'amélioration du niveau technique et tactique de chaque joueur, ainsi que sur la découverte du collectif, qui leur permettra de s'exprimer dans le jeu.



La formation de nos jeunes footballeurs se réalise en entente avec le FC Jeunesse Junglinster. Nos équipes des catégories Scolaires, Cadets et Juniors, ainsi que nos Jeunes Filles jouent en « Entente Gréngewald ».

Pourquoi cette entente ?

Afin de garantir la meilleure formation à nos jeunes, notre club a choisi cette formule non par dépit mais par choix, et en ayant souvent pesé le pour et le contre.

Une entente permet d'avoir un plus grand nombre de joueurs et garantit aux enfants de pouvoir pratiquer le football et d'évoluer progressivement à leur niveau adapté.

En mutualisant les moyens, une entente peut garantir d'avoir un effectif intéressant, qui peut évoluer à des niveaux plus élevés dans les championnats.

Dans les grandes catégories l'entente aide également à gérer plus facilement les problèmes d'effectif suite à l'intégration de jeunes footballeurs dans les cadres seniors ou la priorité des jeunes mise aux études scolaires ou universitaires, ...



Choisi par la Commission des Jeunes pour ses compétences techniques et ses aptitudes, l'entraîneur a toute autorité en matière de choix technique, tactique pour la composition et la direction des équipes qu'il entraîne en respectant notre concept édicté et ceci sous surveillance de nos coordinateurs de jeunes.

« Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport. »

L'entraîneur s'engage à :

1. Enseigner ou encadrer la pratique du football dans l'esprit des règles lors de séances adaptées à l'âge et au niveau des joueurs.
2. Développer l'esprit sportif et faire respecter la charte du joueur.
3. Avoir une attitude et une tenue exemplaire en toute circonstance.
4. Veillez à la santé et la sécurité des joueurs.
5. Accueillir lors des compétitions les joueurs et dirigeants adverses, ainsi que l'arbitre dans un esprit loyal et fair-play.
6. Respecter les décisions de l'arbitre. Rester fair-play et reconnaître que l'arbitre fait partie du jeu.
7. Etre assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.
8. Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour, ne jamais laisser un enfant seul.
9. Accueillir les parents et écouter les doléances.
10. Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.
11. Respecter la politique sportive du club et promouvoir son image de marque.
12. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition. Veiller à la propreté des lieux.
13. Respecter le guide des entraîneurs établi par le club.

Les parents sont conscients du fait que tous les entraîneurs et dirigeants sont des bénévoles et ils sont désireux de les aider dans leur travail.

Il est important pour votre enfant qu'il puisse se sentir soutenu, valorisé, mis en confiance sur un terrain de football. Vous êtes leur premier supporter et nul doute que votre présence au bord du terrain reste un gage d'épanouissement et de bonheur pour votre enfant.

Soyez Fair-Play, montrez le bon exemple à votre enfant !

Les parents s'engagent à :

1. En inscrivant leur enfant dans le club, les parents prennent connaissance de la charte et du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et faire respecter par leur enfant.
2. Respecter les horaires d'entraînements (heures de début et de fin de séances) et les convocations aux matches. Prévenir le dirigeant en cas d'absence ou de retard !
Un cumul de retards non excusés et des absences régulières non justifiées peuvent entraîner une expulsion des entraînements et matches.
3. Participer, en fonction de leur disponibilité, aux déplacements.
4. Ne jamais déposer l'enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un officiel du club et le récupérer à l'heure indiquée.
5. Encourager l'équipe dans le plus pur esprit sportif, sans intervenir sur les décisions de l'entraîneur.
6. Respecter l'arbitre, les adversaires, les dirigeants et spectateurs.
7. Veiller à l'équilibre de la pratique sportive de leur enfant et relativiser les enjeux d'une rencontre.
8. Echanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe d'encadrement.
9. Proposer, dans la mesure de ses possibilités, une à deux fois par an ses services pour les activités extra-sportives, les tournois, la fête du club, ...
10. Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d'adhésion et régler la cotisation dans les délais prescrits.
Accepter qu'en cas de non-paiement après rappel, leur enfant est exclu de son équipe jusqu'à ce que le montant dû ait été réglé dans son intégralité.
11. Informer un dirigeant de tout problème médical ou de santé de leur enfant ainsi que d'éventuelles allergies ou intolérances (notamment alimentaires).

Avec l'affiliation à un club sportif, je fais attention à la fiabilité et à la discipline. Nous jeunes footballeurs de l'US Hostert se produisons comme une unité, même entre les différentes classes d'âge. Les joueurs plus âgés jouent un rôle exemplaire à l'égard des plus jeunes et fournissent une assistance si nécessaire.

« Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd (tous ensemble) en équipe. » (Zinedine Zidane)

Le joueur s'engage à :

1. Etre ponctuel et prévenir l'entraîneur le plus rapidement en cas d'empêchement ou de retard. Honorer les convocations aux matchs et avertir en temps utile l'entraîneur en cas de non-disponibilité.
2. Adopter une attitude courtoise et polie. Ne pas oublier les mots « Gudde Moien / Bonjour », « Merci », « Äddi / Au revoir ».
3. Respecter les règles du football, ne pas les enfreindre par la tricherie.
4. Respecter les décisions de l'arbitre et rester fair-play.
5. Respecter les coéquipiers, de même que les adversaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale. L'entraîneur est le seul habilité à juger de l'opportunité d'une intervention.
6. Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
7. Rester serein et garder sa dignité dans toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant. Refuser toute forme de discrimination. Non au racisme.
8. Rejeter la corruption, les drogues et d'autres dangers pour notre sport.
9. Respecter les décisions et les choix de l'entraîneur ou du dirigeant. A la rigueur, solliciter poliment des explications quant à ses choix.
10. Signer une licence pour jouer dans le club, quelle que soit l'équipe dans laquelle il est convoqué.
11. Respecter le matériel et les installations mis à disposition, ainsi que ceux des coéquipiers et autres clubs. Aider à ramasser le matériel après les entraînements et veiller à la propreté des installations.
12. Veiller à l'utilisation d'un équipement adéquat pour pratiquer le football et adaptée aux conditions météorologiques et respecter les règles d'hygiène.
13. Porter haut les couleurs du club, avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le football reste avant tout un jeu.

- **Article 1** : Respect des personnes et des biens.

Chaque adhérent s'engage à respecter coéquipiers, adversaires, arbitres et leurs décisions, spectateurs ainsi que tous les autres adhérents du club.

Chaque joueur s'engage à respecter les choix des entraîneurs.

Tout manquement à la morale, à l'éthique ou à l'image du club sera sanctionné.

Les matériels et équipements mis à la disposition des joueurs doivent aussi être respectés. L'entraîneur est responsable du matériel utilisé lors des entraînements. L'aide à la mise en place et au rangement après les séances incombe à l'ensemble des participants.

- **Article 2** : Respect des horaires de rendez-vous, retard ou absence.

Chaque adhérent s'engage à honorer sa convocation dans quelque équipe que ce soit et à être à l'heure prévue sur la convocation pour les matchs ainsi que pour les entraînements.

Il est impératif de prévenir les responsables directs en cas de retard ou d'absence. Les cas répétitifs non justifiés seront sanctionnés.

Pour les parents, il est important de rappeler que le club n'est pas une garderie, et qu'il convient de reprendre les enfants dès la fin de l'entraînement ou à l'heure prévue à l'issue des compétitions. Le club décline toute responsabilité lorsque les parents ne viennent pas chercher les enfants à l'heure prévue ou que ces derniers rentrent chez eux par leurs propres moyens.

- **Article 3** : Sanctions.

Toutes entraves au bon fonctionnement du club, toute faute dûment constatée (indiscipline, vol...) seront sanctionnées par un avertissement, une suspension, voir une exclusion. La décision pourra être prise par le responsable direct qui en fera part à la commission des jeunes. Celle-ci statuera sur la ou les sanctions à prendre.

Un cumul de retards non excusés et des absences régulières non justifiées peuvent entraîner une expulsion des entraînements et matchs afin de garantir un bon déroulement de nos aventures sportives.

- **Article 4** : Fiche de renseignement.

Elle doit être établie lors de l'inscription ou du renouvellement. Elle comporte tous les renseignements utiles concernant l'adhérent. Celui-ci s'engage à signaler tout changement à l'administration du club (adresse, téléphone...).

- **Article 5** : Cotisation.

Le paiement de la cotisation est obligatoire au moment de l'inscription. Des facilités sont accordées le cas échéant (famille nombreuse...).

Tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation après rappel ne pourra pas jouer après cette date.

Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison.

- **Article 6** : Licence et certificat médico-sportif.

Tout adhérent s'engage à solliciter, par l'intermédiaire du club, une licence officielle auprès de la fédération. Ce document indispensable permet au joueur de pratiquer le football et aux autres d'exercer des responsabilités au sein du club.

Il est strictement interdit aux joueurs/joueuses de participer à l'entraînement ou à des matchs au cas où ils/elles ne disposeraient pas d'un certificat médico-sportif (contrôle médico-sportif obligatoire) en cours de validité et attestant leur aptitude à la pratique du football.



Fédération Luxembourgeoise de Football



CHARTRE FAIR-PLAY et RESPECT



- ⚽ RESPECTEZ LE JEU, SES LOIS ET RÈGLEMENTS
- ⚽ RESPECTEZ LES ARBITRES ET LEURS DÉCISIONS
- ⚽ RESPECTEZ VOTRE CLUB ET LE MATÉRIEL QU'IL MET À VOTRE DISPOSITION
- ⚽ RESPECTEZ LES OFFICIELS ET BÉNÉVOLES QUI GARANTISSENT LE BON DÉROULEMENT DU MATCH
- ⚽ RESPECTEZ VOS ENTRAÎNEURS ET LEURS DÉCISIONS
- ⚽ RESPECTEZ VOTRE ADVERSAIRE ET LES MEMBRES DE SON CLUB
- ⚽ RESPECTEZ ET SOUTENEZ VOS COÉQUIPIERS
- ⚽ RESPECTEZ TOUT FOOTBALLEUR, QUEL QUE SOIT SON ETHNIE, SA RÉLIGION OU SON SEXE
- ⚽ RESPECTEZ TOUS LES SUPPORTERS, MÊME S'ILS CRITIQUENT VOTRE PRESTATION
- ⚽ RESPECTEZ VOTRE CORPS, ABSTENEZ-VOUS DES DROGUES, DE L'ALCOOL ET DU TABAC

**PARENTS DE JOUEURS, SUPPORTERS, AMIS DU FOOTBALL:
AIDEZ, SOUTENEZ ET ENCOURAGEZ LES JEUNES JOUEURS
À RÉALISER CES PRINCIPES DU RESPECT.**

SOYEZ FAIR PLAY.

MONTREZ LE BON EXEMPLE!



RESPECT



© FLF 2012



Charte du jeune footballeur

ACCEPTATION

Je soussigné(e), joueur/joueuse de l'U.S. Hostert, déclare avoir pris connaissance du contenu de la Charte du jeune footballeur, ainsi que du règlement intérieur, et m'engage à la respecter pendant toute la durée de mon affiliation au club.

Je donne également l'autorisation au club de publier des photos (dans le contexte de la pratique du football) sur le site internet, sur la page Facebook ou dans une brochure du club.

(phrase à biffer en cas de non accord)

Fait à Hostert en deux exemplaires, le

Signature de l'enfant (nom)

Vu et approuvé par le représentant légal pour les mineurs (nom et signature)